

NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON

Val d'Arroy

BULLETIN MUNICIPAL 2021



www.valdarry.fr

Contacts utiles

MAIRIE VAL D'ARRY

- Place de l'Église - Noyers-Bocage - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- mairie-valdarry@orange.fr
- www.valdarry.fr

Permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Ouvertures au public

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00.
- Mardi de 16h à 18h30, le Maire peut vous recevoir sur rendez-vous.
- Vendredi de 14h00 à 17h15.

Ces horaires peuvent varier en fonction de l'évolution des directives liées à la crise sanitaire et pendant les vacances scolaires, plus de précisions sur la page d'accueil www.valdarry.fr

Urgences état civil

Week-end et jours fériés au 06 49 27 68 16.

MAIRIES DÉLÉGUÉES

Les permanences administratives des mairies déléguées sont actuellement fermées. Accueils sur rendez-vous. Pour les démarches d'état civil en contactez la mairie de Val d'Arry au 02 31 77 16 12.

NOYERS-BOCAGE

- Mairie de VAL D'ARRY
- M. Alexandre, maire délégué, peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi de 16h00 à 18h30 (ou 17h50 selon couvre-feu) en mairie déléguée de Noyers-Bocage.

MISSY

- Le Bourg - Missy - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- M^{me} Lecuyer, Maire déléguée, peut vous recevoir sur rendez-vous le lundi de 10h00 à 12h00, mairie déléguée de Noyers-Bocage.

LE LOCHEUR

- Lieu-dit Douet Patra
- Le Locheur - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- www.lelocheur.fr
- M^{me} Malbec, Maire déléguée, peut vous recevoir sur rendez-vous le vendredi de 10h00 à 12h00, mairie déléguée de Noyers-Bocage.

TOURNAY-SUR-ODON

- Lieu-dit Villodon - Tournay sur Odon
- 14310 VAL D'ARRY
- 02 31 77 07 79
- www.tournaysurodon.fr
- M^{me} Dauty, Maire déléguée, peut vous recevoir les vendredis sur rendez-vous de 14h à 16h, mairie déléguée de Noyers-Bocage.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pré-Bocage Intercom

- Siège : Les Monts d'Aunay
- 27 Communes
- Président : G. Leguay
- Création : 1^{er} janvier 2017
- Population : 24 779 habitants
- Densité : 59 hab./km²
- Superficie : 416,90 km²

Arrondissement de Vire

- Département du Calvados
- Chef-lieu : Vire Normandie
- Sous-Préfet : P.-E. Simon
- Population : 71 601 hab.
- Densité : 59 hab./km²
- Superficie : 1 205,9 km²
- 44 Communes

Renseignements administratifs

TYPE DE DOCUMENT	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES NÉCESSAIRES	COÛT
Carte nationale d'identité (validité 15 ans)	Désormais, des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay-sur-Odon, Evrecy, Caen, Verson. Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre.		GRATUIT sauf en cas de renouvellement sans carte 25€
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité	GRATUIT toute l'année et au plus tard le 6 ^e vendredi précédant le scrutin.
Recensement militaire - Service civil (année des 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille des parents	GRATUIT
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Document à signer devant un employé municipal	GRATUIT
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance par courrier ou sur site internet	Préciser date de naissance, nom (et nom de jeune fille) et prénoms / www.acte-naissance.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Préciser date de mariage nom et prénoms des conjoints (et nom de jeune fille)	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Préciser date de décès, nom (et nom de jeune fille) et prénom	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Certificat de nationalité française	Greffé du tribunal d'instance	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou carte nationale d'identité	GRATUIT
Déclaration préalable, permis de construire, de démolition et certificat d'urbanisme	Mairie du domicile	Demande en 4 exem ou à télécharger sur : servicepublic.fr	GRATUIT
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue Landreau 44079 Nantes	Copie pièce d'identité www.cjn.justice.gouv.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Passeport Biométrique	Des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay sur Odon, Evrecy, Caen, Verson. (Circulaire ministérielle du 7 mai 2008). Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre.		
Reconnaissance anticipée d'un enfant (couple non marié, le père comme la mère)	Mairie du domicile	Justificatif d'identité Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois	GRATUIT
Autorisation de sortie de territoire	Pas de déplacement en Mairie	Télécharger le formulaire cerfa 15646-01 sur service-public.fr	GRATUIT

Chers habitants de Val d'Arry,



Christian VENGEONS, Maire de Val d'Arry

AU SOMMAIRE

4/ INFORMATIONS MUNICIPALES

8/ TRAVAUX

9/ HISTOIRE DE VAL D'ARRY

10/ ENVIRONNEMENT

18/ SCOLAIRE

20/ ENFANCE ET JEUNESSE

21/ CULTURE

23/ VIE LOCALE

26/ ASSOCIATIONS

31/ INFORMATIONS VAL D'ARRY

L'année 2020 ne nous laissera pas de bons souvenirs du fait de la crise sanitaire qui a bouleversé notre vie et nos façons de fonctionner. Heureusement pour beaucoup d'entre nous, nous avons été épargnés par ce terrible fléau et nous avons pu traverser ces difficiles périodes sans trop de conséquences pour nous et nos proches.

Elle a été celle d'un changement pour l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe installée le 13 novembre 2020 et qui dirigera la vie communale pour les cinq prochaines années. Vous la découvrirez dans une page de présentation des nouveaux élus sur le bulletin municipal. Cette équipe est au travail depuis plus de trois mois pour construire l'avenir de Val d'Arry et mettre en place les projets qui seront les moteurs de notre vitalité.

Dans ce contexte compliqué, la commune de Val d'Arry a continué de progresser dans ses aménagements :

L'assainissement collectif

« la Montée » à Le Locheur en équipant 37 raccordements. Le déploiement de ces travaux a permis de restaurer le réseau d'eau potable et de changer les compteurs individuels avec le syndicat d'eau potable du Pré-Bocage. Des travaux de voirie en lien avec Pré-Bocage Intercom seront réalisés prochainement. Cet aménagement donnera à ce secteur de Le Locheur une finition des travaux de qualité.

« Les Hauts et Bas Monceaux » à Missy en équipant 35 habitations situées sur des terrains peu propices à l'assainissement individuel qui n'auront plus de soucis pour gérer les eaux usées.

Ces travaux d'investissement conséquents, 954 897 euros HT, ont été pris en charge par l'Agence de l'Eau à hauteur de 40 % pour le réseau public et à près de 100 % pour les travaux en partie privée. Les habitants de Val d'Arry ont bénéficié pleinement du 11^e

programme de l'Agence de l'Eau grâce à l'anticipation mise en place dès 2015. Le coût du traitement de l'eau n'a pas varié depuis cette date et ne bougera pas pour l'année 2021 malgré le programme de travaux importants qui a été mis en œuvre.

Le groupe scolaire

Les travaux d'investissement de construction et de réhabilitation du pôle scolaire sur la commune déléguée de Noyers-Bocage sont terminés. Le coût global des travaux pour un montant de 2 049 027 euros HT a été financé par l'Etat à hauteur de 36 %. Une 9^e classe a été ouverte à la rentrée de septembre 2020 pour accueillir au total 218 élèves de Val d'Arry.

La vie locale a été considérablement réduite. Je salue les associations qui ont maintenu chaque fois que cela était possible leurs activités pour apporter à leurs adhérents réconfort et soutien.

Je salue également les commerçants qui ont démontré tout l'intérêt de la proximité dans les circonstances de la crise sanitaire. Je souhaite la bienvenue à M. et M^{me} Bellot, nos bouchers M. et M^{me} Chérueil, nos boulangers, et M. et Mme Lamarre pour l'ouverture du Bar-Tabac et de leur Brasserie « Nul Bar Ailleurs ».

J'associe tous les commerçants ambulants à cette reconnaissance tant ils participent à la vie locale de notre Bourg.

Enfin, je tiens à remercier les agents communaux : services administratif, technique et scolaire, pour leur implication et leur sérieux dans la gestion au quotidien de notre Commune au cours de cette année tourmentée.

Souhaitons que l'année 2021 soit celle où l'on dépassera cette crise sanitaire et où l'on retrouvera la joie de se rencontrer dans des manifestations et des moments conviviaux qui feront de Val d'Arry, une commune où il fait bon vivre.

VAL D'ARRY - BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2021

Responsable de la publication : Christian Vengeons.
Rédaction et comité de rédaction : Josiane Lecuyer, Virginie Dauty, Jérôme Ravache.
Conception et réalisation de la maquette : Agence Trois Petits Points Communication - Verson
Crédits photos : Mairie, Banque d'images, DR.
Impression : 1 100 exemplaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose l'utilisation d'au moins 25% de papier recyclé. Cette année, la commune de Val d'Arry s'engage en utilisant 100% de papier recyclé.

Conseil Municipal

Maire VAL D'ARRY : Christian VENGEONS

Maire délégué de Noyers-Bocage : Yves ALEXANDRE

Maire déléguée de Missy : Josiane LECUYER

Maire déléguée de Le Locheur : Béatrice MALBEC

Maire déléguée de Tournay-sur-Odon : Virginie DAUTY

Maire Adjoint, Gestion de l'eau et Assainissement : Jérémy Desguée

Les conseillers municipaux : Annie Blin, Cécile Charbonnier, Frédéric David, Nathalie David, Arnaud Dubois, Audrey Dubreuil, Sébastien Gilbert, Valérie Gillette, Jacky Godard, Jacques Hervieu, Chloé Le Rouilly, Christelle Lecapitaine, Marc-Antoine Lemièrre, Mickaël Patience, Philippe Pelletier, Virginie Peltier, Jérôme Ravache.

Commissions Municipales

CINQ COMMISSIONS COMMUNALES THÉMATIQUES

Cinq commissions communales thématiques sont en place avec un animateur chargé d'organiser des réunions de travail. C'est dans ces réunions qu'intervient le véritable travail de fond des élus. Des orientations concrètes seront proposées, délibérées et votées lors des réunions du Conseil Municipal. C'est bien le Conseil Municipal qui valide les décisions finales.

Commission Pôle Enfance

Animation : Josiane Lecuyer

- Services scolaires et périscolaires (garderie, cantine, activités périscolaires, centre de Loisirs)
- Petite Enfance : Relais Assistantes Maternelles
- Adolescence : actions sur le territoire, sorties

Commission Urbanisme, Voirie, Bâtiments Espaces publics

Animation : Yves Alexandre

- Suivi des travaux et entretien bâtiments communaux et cimetières
- Suivi du Plan Local d'Urbanisme et des constructions
- Suivi des investissements/constructions
- Entretien de la voirie et chemins ruraux, des espaces verts et terrains d'évolution

Commission Gestion de l'Eau et Assainissement

Animation : Jérémy DESGUÉE

- Réseaux d'eau potable, eaux de ruissellement et eaux pluviales
- Plan de zonage d'assainissement, dispositif de lutte contre l'incendie
- Fonctionnement de la station d'épuration, suivi du réseau d'assainissement collectif, contrôles des installations et raccordements, relation avec les usagers
- Projet de transfert de la compétence Eau à Pré-Bocage Intercom
- Suivi du budget annexe

Commission Environnement, Développement durable

Animation : Béatrice Malbec

- Cadre paysager, Cours d'eau, chemins pédestres, espaces naturels, plan d'eau
- Développement et protection de haies bocagères
- Veille sur la qualité des cours d'eau
- Plan des chemins de randonnées.

Commission Vie Communale, Culture et Communication

Animation : Virginie Dauty

- Animations, organisations événements et festivités,
- Programmation et organisation des manifestations de la commune
- Médiathèque
- Gestion des locaux communaux (salles des Fêtes)
- Contact avec les associations
- Communication (site internet, bulletin d'information)

Personnel Communal

Secrétaire générale des services : Laure Meudec

Secrétariat : Karine Penneras, Morgane Proment, Lauryne Bataille

Employés communaux : Fabienne Anquetil, Pierrette Asselain, Odile Bazire, Arlette Cineux, Isabelle Croix, Christine Delamarre, Angélique Gendrin, Christine Gillette, Caren Le Berre, Pascale Lechartier, Sylvie Rouso, Marion Tranchant, Lucie Cuquemel, Hélène Guy, Malika Moujoud

Entretien espaces verts : Claude Croix, Eric Delacour, Jonathan Desnos, Guillaume Graffin, Thomas Leneyle

Les élus de Val d'Arry



Christian VENGEONS
Maire



Josiane LECUYER
Adjointe et Maire déléguée de Missy



Yves ALEXANDRE
Adjoint et Maire délégué de Noyers-Bocage



Virginie DAUTY
Adjointe et Maire déléguée de Tournay-sur-Odon



Jérémy DESGUEE
Adjoint



Béatrice MALBECK
Adjointe et Maire déléguée de Le Locheur



Annie
BLIN



Cécile
CHARBONNIER



Nathalie
DAVID



Frédéric
DAVID



Arnaud
DUBOIS



Audrey
DUBREUIL



Sébastien
GILBERT



Valérie
GILLETTE



Jacky
GODARD



Jacques
HERVIEU



Chloé
LE ROUILLY



Christelle
LECAPITAINE



Marc-Antoine
LEMIÈRE



Mickaël
PATIENCE



Philippe
PELLETIER



Virginie
PELTIER



Jérôme
RAVACHE

Les professionnels de Val d'Arry

MEMENTO

EN CAS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police / Gendarmerie : 17
- N° d'urgence européen : 112
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes par fax ou SMS : 114
- Pharmacie d'urgence : 3237
- Médecin d'urgence : 116 117

GENDARMERIE NATIONALE

- Communauté de brigades
- Tilly sur Seullès : 02 31 08 34 30
- Villers Bocage : 02 31 08 35 88

SERVICES DE DÉPANNAGE

- Eau : 02 31 52 53 54
- EDF dépannage : 08 10 33 30 14
- Téléphone dérangement : 13
- Renseignements : 118 218

SERVICE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN (APPELS GRATUITS)

- Allo enfance maltraitée : 119
- SOS violence : 08 10 55 55 00
- Violences femmes info : 3919
- Sida info : 08 00 84 08 00

SANTÉ À VAL D'ARRY

Pharmacie : 2, place de l'Eglise
02 31 77 97 03

MISSY

Orthophonistes :

M^{me} Mahieu - M^{me} Morisse
32, route de Bretagne - 02 31 77 37 24

Ergothérapeute : M^{me} Smidt
32, route de Bretagne - 06 64 66 14 63

Psychologue : M. Witkowski
32, route de Bretagne - 06 87 10 00 68

Sophrologie : M^{me} Richard
32, route de Bretagne (mardi 8h-18h)
06 76 01 85 77 - reflexemieuxetre.fr

NOYERS-BOCAGE

Diététicienne Nutritionniste :

M^{me} Lemonnier - 1, rue des Primevères
07 82 27 81 37

Médecins

- M^{me} Derule
- M. Cottenceau
- M^{me} Faucheu
- 1, rue des Primevères - 02 31 39 72 09

Infirmier(e)s

• M. Deros : Route de Bretagne
02 31 77 31 77 - 06 83 42 20 23

CABINET : 1, rue des Primevères

- M^{me} Lecordier : 02 31 46 05 02
- M^{me} de Zutter : 07 61 61 30 11
- M^{me} Navarrete : 06 48 41 50 17

Kinésithérapeutes : M^{me} Houssin -
M^{me} Louvel - M. Courtois - M. Normand
1, rue des Primevères - 02 31 47 36 82

Ostéopathes D.O

• M^{me} Pujol-Rey : 1, rue des Primevères
06 11 72 19 33

• M. Ribeiro : 1, rue des Primevères

Psychologue, psychothérapeute
• M^{me} Esquerre - 1, rue des Primevères
06 42 65 99 78

LE LOCHEUR

Infirmière : M^{me} Blanchoin
Douet Patra - 06 13 25 54 55

TOURNAY-SUR-ODON

Psychologue : M. Sedaghati Ansari
Kiomars lieu-dit Villodon
02 31 77 42 48

ADMR

Association au service de toutes les personnes qui ont des besoins d'aide momentanément ou de façon permanente.

- Maison des Associations - Rue Cabotière Evrecy - 02 31 08 09 62
- Secrétariat : lundi 8h-13h, mercredi 8h-12h30, jeudi 13h-17h30, vendredi 8h-12h et samedi 10h-12h.

Possibilité de portage de repas à domicile.

AGENCE POSTALE

- 02 31 47 57 72
- Ouvertures : mardi, mercredi, jeudi et vendredi 14h15-17h15 et samedi 10h15-12h00. Levée du courrier à 9h (boîte jaune) et 15h (guichet).

ASSOCIATION ÉQUILIBRE

- 06 99 26 29 68
- association.equilibre@yahoo.fr
- Transport accompagné de 13h à 19h ; livraison de repas traditionnel.

BAC-BACER-1.2.B

- 51 Route de Torigni - Caumont-l'Éventé
- BAC :** 02 31 77 34 67
- i2b.bacprebocage@wanadoo.fr
- lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

BACER : 02 31 77 06 08

- Lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h

COMMERÇANTS

Nul bar ailleurs :

- Bar-Brasserie-tabac-journaux
- 1800, rte de Bretagne - 02 31 77 09 18

Boucherie charcuterie :

- 2, rue des écoles - 02 31 47 51 79

Boulangerie :

- 1, rue Notre Dame - 02 31 26 51 44

Salon de coiffure :

- 12, place de l'Eglise - 02 31 77 53 88

COMMERÇANTS AMBULANTS

- Couturière :** jeudi matin
- Esthéticienne :** mercredi tous les 15 jours
- Pizza :** jeudi soir devant la mairie
- Poissonnier :** jeudi matin devant la mairie
- Primeur :** dimanche matin

JUSTICE

Afin de faciliter le règlement amiable des petits conflits, un conciliateur de justice a été nommé sur le canton de Villers-Bocage. Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit.

Conciliateur M. Oziol - 02 31 77 02 18

- 2^e mercredi du mois 9h-12h - Villers-Bocage
- 4^e jeudi du mois 9h-12h - Caumont L'Éventé

MÉDIATHÈQUE

- 02 31 24 40 85
- bibliothequenoyersbocage@orange.fr
- Ouvertures : mercredi 15h-17h, jeudi 16h30-19h, vendredi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.
- **Tarif pour les habitants du Val d'Arry :** 5 € / pers. ; 10 € / 2 pers. ou plus. **Pour les hors-commune :** 10 € / pers. ; 20 € / 2 pers. ou plus.

OFFICE NOTARIAL

- 9, rue de la Croix Picard - 02 31 77 97 63

POINT INFO

- 02 31 30 11 53
- Jeudi de 14h15 à 17h15
- nm.vbintercom@gmail.com

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Evrecy

- 20 rue de la Cabotière - Evrecy
- 02 31 80 47 21
- Tous les jours 9h-16h sauf mercredi
- clemoigne001@lerss.fr
- lfauve001@lerss.fr

COACH VOCAL

- M^{me} Julie LEHOT - Tournay-sur-Odon
- 06 30 99 25 51

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés de 65 ans et plus n'a pu avoir lieu. La commune a décidé d'offrir aux seniors, privés de ce moment convivial, un bon cadeau d'une valeur de 20 € en compensation de ce repas. Par solidarité ce bon cadeau était valable chez tous les commerçants, y compris ambulants, de Val d'Arry, très impactés par la pandémie.

État civil 2020

NAISSANCES

NOYERS-BOCAGE

Léo RIOU	10 janvier
Tiago MIGNE TISON	21 janvier
Lyvia DEVERRE LEMAIRE	22 janvier
Lyvann DEVERRE LEMAIRE	22 janvier
Ambre CAILLEAU	24 janvier
Noa DAGORN	12 février
Tom DAGORN	12 février
Léa LAVACHE	2 mars
Céleste KARS	5 mars
PerMARIE	3 mai
Rozenn LEVEQUE	15 juin
Armance MADELAINE ROBERT	13 juillet
Yléana HALAVENT	14 juillet
Manon MAINE	27 juillet
Nolan DAVID	30 juillet
Faustine NICOLLE	2 août
Roxane RAULT	16 août
Louisa MOTEL	4 septembre
Liam DESCAMPS	3 novembre
Thalia DE MATOS MOREIRA FARIA	16 novembre
Mélody POUTIER	24 novembre
Dilara GÜL	5 décembre

NAISSANCES

MISSY

Jules DIENIS LECONTE	14 janvier
Léo BICTEL	23 janvier
Louna LHOMMET	2 mars
Cloé ROBILLARD	7 juin
Mila MAUPAS	23 juin
Côme HEBERT	21 août
Lou ROYNEL	8 septembre
DOHET Clémentine	9 décembre

TOURNAY-SUR-ODON

Maddy BEAUSIRE	1er avril
Jeanne DROUARD	19 avril
Inaya SCAGLIOLA	28 août
Mahé SCAGLIOLA	28 août
Olympe BESNARD VAYSSIERE	23 novembre

MARIAGES

NOYERS-BOCAGE

Solène DURECU & Grégory POTEL	8 août
-------------------------------	--------

MISSY

Léa LEPLÉUX & Thomas MOUILLARD	12 sept
--------------------------------	---------

DÉCÈS

NOYERS-BOCAGE

Albert GERVAIS	12 février
Françoise CHAPPERON	2 mars
AngèDENIS	22 mars
Patrick PILFERT	19 mai
Serge TELLIER	23 mai
Claudine FOURNEL	16 août

MISSY

Edouard FULARA	4 juillet
----------------	-----------

LE LOCHEUR

Pierre ROBBE	13 février
Yvette CHAPALAIN	13 mars
Jeanine DURAND	19 novembre
Yvette POISSON	4 juin
Bertrand DESHAYES	14 juillet

TOURNAY-SUR-ODON

Raymond MARIE	21 janvier
Jean ROLAND	1 ^{er} septembre
Suzanne GOUSSET	26 octobre

Recensement

Ce qu'il faut retenir du recensement

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'INSEE fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacement domicile-travail, ...

2 399 habitants à Val d'Arry !

Résultat du recensement de la population de Val d'Arry mené sur la Commune en Janvier 2020.

Toutefois, la population légale de notre Commune, retenue par l'INSEE dans tous les documents officiels pour les 5 prochaines années, est de 2 348 habitants (moyenne sur les 5 dernières années des différents recensements effectués sur les 4 communes historiques).

Listes électorales

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, vous devez faire la démarche de vous inscrire sur les listes électorales auprès de la mairie tout au long de l'année.

Les citoyens peuvent s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le tour de scrutin. Pour interroger sa situation électorale www.service-public.fr



Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Du côté des travaux...



< Le Locheur

Les travaux d'assainissement collectif sont terminés sur le secteur de « La Montée », commune déléguée de Le Locheur. Des travaux de voirie et écoulements des eaux pluviales finaliseront l'aménagement de ce secteur.



^ Missy

L'extension du réseau d'assainissement du secteur des Bas et Hauts Montceaux de la Commune déléguée de Missy se termine. 37 habitations ont été raccordées pour ce début d'année.

Pôle Santé Val d'Arry

Le Pôle Santé de Val d'Arry accueillera, à la fin de l'été, 20 professionnels sur 500 m² : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathe, diététicienne, psychologue...



Changer notre regard sur le patrimoine de la reconstruction...



Conscient des atouts de son patrimoine de la reconstruction et de la nécessité de le mettre davantage en valeur, Val d'Arry souhaite présenter sa candidature au « **Label patrimoine de la reconstruction en Normandie** ».

Héritage de la seconde guerre mondiale, notre patrimoine présente un intérêt historique et architectural, un potentiel culturel et touristique.

Le Maire de l'époque exprimait « *l'ardent désir de voir sortir un plan d'urbanisme hardi que nos successeurs ne décrieront pas de trop dans 100 ans ou 200 ans, en disant que nous n'avions pas su voir l'avenir* ».

Lors de la bataille de Normandie en 1944, la ville de Noyers-Bocage a été fortement détruite. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme chargea l'urbaniste **Gilbert Hallier** de la reconstruction du village.

Motivé par la tâche, il établit un rapport de synthèse bien plus fourni que ceux de ses collègues sur les caractéristiques de la commune. Le conseil municipal entra pourtant en guerre ouverte avec l'urbaniste nommé et menaça de demander la nomination d'un nouvel homme de l'art « qui nous l'espérons sera plus compréhensif que M. Hallier et sera notre guide et non notre opposant ». En effet, s'ils étaient d'accord pour déplacer le village d'une centaine de mètres par rapport à l'ancien qui se situait à côté du cimetière, leurs motivations divergeaient. Les habitants souhaitaient se rapprocher de l'axe principal de circulation pour faciliter le commerce, alors que l'urbaniste voulait protéger le village de cette voie, en instaurant une zone inconstructible. Finalement, le conseil obtint que le bureau de poste, puis des immeubles puissent se construire le long de la route.

Charles Musetti fut l'architecte en chef de la reconstruction de Noyers. Il dessina l'église dont les vitraux ont été réalisés par Paul Martineau, et tout le centre bourg, l'école exceptée, réalisée par Claude Berson. La reconstruction des exploitations agricoles fut l'oeuvre d'André Peckre.

« Le 17 juillet 1950, on célébrait la première pierre de la reconstruction. »

Gilbert Hallier

Fils de l'architecte municipal de Bayeux, Gilbert Hallier, après ses études à Caen, avait suivi à Paris les enseignements de l'école des Beaux-Arts, de l'école spéciale d'architecture et de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris et obtenu plusieurs prix (*Académie d'architecture, meilleur diplôme des Beaux-Arts, médaille d'or des Hautes Études d'architecture*). En outre, il était fier d'avoir eu comme « patron d'atelier » aux Beaux-Arts le célèbre architecte Auguste Perret, chargé plus tard de la reconstruction du Havre, et d'avoir travaillé comme stagiaire dans son agence en 1944-1945.

Si vous disposez de documents, témoignages, archives photos de la commune, vous pouvez contacter : Virginie Dauty Mairie de Val d'Arry, adjoint-viecommunale@valdarry.fr

Gestion de nos déchets

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage tous les mercredis matins

Sauf pour les lieu-dits « Landelles » et « Chemins de Sallen » : **tous les mardis matins.**

Les ordures ménagères doivent être déposées la veille au soir à partir de 19 heures.

Avec les bacs pucés, le choix des sacs poubelles est libre, **aucune nouvelle distribution de sacs ne sera effectuée.** Vous pouvez toujours utiliser les sacs blancs distribués avant 2020. Merci également de porter grande attention à l'intégrité des sacs dans les poubelles, car seules les ordures ménagères dans des sacs non éventrés et fermés seront collectées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Les emballages représentent à eux seuls un tiers du poids de nos poubelles et la moitié de leur volume. Les pouvoirs publics incitent les industriels à réduire la quantité d'emballage autour de leurs produits. Si le poids global des emballages s'est stabilisé (4,7 millions de tonnes en 2000), le nombre de produits emballés continue malgré tout de progresser (+ 11 % en six ans). C'est la conséquence de l'évolution des modes de vie : les produits en doses individuelles (biscuits, plats cuisinés, café) ont le vent en poupe et de nouvelles habitudes de consommation apparaissent, comme l'utilisation des lingettes nettoyantes, le plus souvent non-recyclables, qui viennent encombrer les poubelles. »

(EXTRAIT PLANETMAG)

LE TRI SÉLECTIF

La collecte des papiers et emballages est effectuée à l'aide de sacs jaunes, tous les 15 jours, les semaines paires.

Calendrier de collecte page 14.

Les sacs jaunes comme les ordures ménagères doivent être déposés la veille au soir à partir de 19 heures.

DISTRIBUTIONS DES SACS

Vous pouvez venir en mairie pour retirer de nouveaux rouleaux de sacs jaunes pour vous réapprovisionner. Une distribution annuelle est organisée chaque année en janvier dans chaque mairie historique. Les horaires sont indiqués dans l'agenda du site.

NOUVEAU TRI

Depuis octobre 2020, la collecte des recyclables dans les sacs jaunes s'est ouverte à tous les papiers, petits cartons et tous les emballages en plastique : plus de précisions sur :

<https://seroc14.fr/trier/regles-de-tri/>

Merci de penser à vider toutes bouteilles en plastique avant la mise en sacs et à aplatir vos emballages afin de minimiser le volume des déchets recyclables collectés.

LES DÉCHETS EN VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire de votre commune.

DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

La pharmacie de Noyers-Bocage vous informe qu'elle est habilitée à prendre en charge les déchets de soins à risques infectieux. Elle vous rappelle aussi que vous pouvez déposer vos médicaments périmés.

DÉCHETS VERTS

Les tontes de gazons, les tailles de haies, et les feuilles mortes représentent un grand volume pour chaque habitant de la commune. Une aire de dépôt des déchets uniquement tonte et taille d'arbres (les souches d'arbres sont refusées) est à votre disposition auprès de la station d'épuration. L'ouverture au public est régulière, pendant toute l'année.

ATTENTION !



SACS ÉVENTRÉS

Les sacs éventrés et déposés sur le trottoir ne seront pas collectés.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages, l'incinération et l'enfouissement de tout déchet sont interdits.

ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne sont plus ramassés. Ils sont à déposer individuellement dans les déchetteries. **(voir page 11)**

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries se fait par une carte magnétique personnalisée, y compris la plateforme des déchets verts de Noyers-Bocage.

Cette carte est à retirer aux Monts d'Aunay auprès du Pôle déchets recyclables et urbanisme de Pré-Bocage Intercom (31 rue de Vire, Aunay sur Odon, 14260 Les Monts d'Aunay).

HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHETTERIES ET PLATEFORME DE DÉPÔTS

Accès est entièrement gratuit. Deux lieux sont accessibles :

- **Maisoncelles Pelvey**, Route de Saint-Georges-d'Aunay (Les Parts, 14310 Maisoncelles Pelvey)
- **Livry**, (lieu-dit Briquessart D173, Livry, 14240 Caumont-sur-Aure)

	DÉCHETTERIE DE MAISONCELLES-PELVEY			
	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Mardi	-	14h-17h	-	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Jeudi	-	14h-17h	-	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-18h

	DÉCHETTERIE DE LIVRY			
	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
	-	14h-17h	-	14h-18h
	-	14h-17h	-	14h-18h
	-	14h-17h	-	14h-18h
	-	14h-17h	-	14h-18h
	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h

	PLATEFORME DE DÉPÔTS	
	Période Estivale du 1 ^{er} avril au 15 novembre	Période Hivernale du 16 novembre au 31 mars
	Lundi	16h30-19h
Jeudi	10h30-12h	10h30-12h
Samedi	10h-12h	1 ^{er} Samedi du mois : 10h-12h



Votre carte d'accès en déchetterie est obligatoire pour accéder aux 2 déchetteries ainsi qu'à la plateforme de dépôts.

La réglementation est disponible en mairie.

NOUVEAU : Les déchetteries sont maintenant équipées d'un conteneur de récupération des papiers (catalogues, annuaires, cahiers, prospectus, livres, courriers, lettres...) sauf papier peint, nappes en papiers, cartons.

TARIFS POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS DISPOSANT DE PETITS VOLUMES DE BACS

L'abonnement annuel comprend un maximum de 18 levées de vos bacs individuelles ou 52 ouvertures des bacs collectifs par badge et toute utilisation supplémentaire de ce service est facturée selon la grille tarifaire ci-dessous.

Type	Effectif du foyer	Litrage	Nombre de levées / ouvertures dans l'abonnement	Redevance annuelle	Levées / ouvertures complémentaires*	Levées / ouvertures supplémentaires**
Badge		30L	52 ouvertures	123€	0,70€	1,00€
Bac OM	1	80L	18 levées	123€	1,87€	2,66€
Bac OM	2 à 3	120L	18 levées	162€	2,80€	4,00€
Bac OM	4 à 6	180L	18 levées	221€	4,20€	6,00€
Bac OM	7 et plus	240L	18 levées	282€	5,60€	8,00€

* entre 19 et 24 levées du bac individuel ou entre 53 et 69 ouvertures du bac collectif avec les badges

** à partir de 25 levées du bac individuel ou plus de 69 ouvertures du bac collectif avec les badges



Comment diminuer nos déchets (rappels du SEROC)

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1 tonne de sélectif rapporte 72 €
- Chaque tonne non triée coûte 72 + 92 = 164 € à la collectivité
- 1 tonne d'ordures ménagères coûte 92 €



EN COMPOSTANT

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche.

QUOI? On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte.

Le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur :

- Composteur en bois de 300 litres (participation de 15€) Offre limitée à deux composteurs par foyer !
- Pour acquérir un composteur, vous pouvez réserver par téléphone au 02 31 51 69 60 ou dans la rubrique « Compostage » du site www.seroc-bayeux.fr

EN DISANT

Stop au gaspillage alimentaire !

Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle : 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés.

EN GÉRANT MIEUX LES DÉCHETS VERTS

Utilisez le mulching

La tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le rejette sur la pelouse en petites morceaux, évitant ainsi le ramassage.

EN UTILISANT LES DIVERS CONTAINERS

Situés dans la commune.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !!

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts : article 84 du règlement sanitaire départemental diffusé par circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans une circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des possibles troubles auprès du voisinage générés par les odeurs de fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques notamment.

Valorisez-les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La plateforme des déchets verts à Noyers-Bocage.

RAPPEL

Le dépôt des déchets végétaux est interdit sur le terrain qui était mis à disposition de la commune déléguée de Le Locheur. Tout contrevenant s'expose à des poursuites. La zone de déchets verts est à disposition à la Picarderie à Noyers-Bocage près de la station d'épuration. Merci pour votre implication.



Les bonnes pratiques

MASQUES

Ne jetez pas votre masque

MASQUES, GANTS ET MOUCHOIRS USAGÉS NE SE JETTENT PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des masques déjà portés, jetés à même le sol, non loin de l'entrée des commerces, des écoles, de la poste ou sur les trottoirs et dans les caniveaux et bords des routes !

Pour lutter contre les risques de propagation du Covid-19, il est indispensable que chacun respecte les règles sanitaires en vigueur, parmi lesquelles celle de jeter ses masques à usage unique dans la poubelle des ordures ménagères, de préférence enveloppés dans un sac en plastique bien fermé.



RAPPEL

DES TONTES DE PELOUSES EN TOUTE COURTOISIE !

Les tontes de pelouse, tous bruits et travaux dus à des machines, doivent être exécutés :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Ne jetez rien dans les toilettes

Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (protections féminines, préservatifs, couches pour bébés) causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abîmées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration...

A cause de ces lingettes que l'on croit biodégradables, c'est non seulement le branchement propre à chaque usager qui est menacé, mais également tout le système d'assainissement collectif. Le fait que les paquets de certaines marques de lingettes indiquent les mentions « biodégradables » ou « peuvent être jetées à l'égout » n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les égouts. Elles endommagent les installations et finissent par mettre les pompes hors d'usage. Il en est de même pour les tampons hygiéniques.

Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent plus s'écouler dans les

collecteurs. Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons par les toilettes ou elles s'écoulent par le trop plein dans le milieu naturel, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques... Sans oublier que les réparations et la remise en état des installations et des réseaux engendrent bien évidemment un coût qui finit par se répercuter sur la facture de l'usager...

Nous demandons donc à chacun de jeter uniquement dans les toilettes le papier toilette homologué en faisant preuve de civisme non seulement pour la protection de notre environnement mais aussi pour le bon fonctionnement de nos équipements techniques et du personnel en charge des stations et du réseau d'assainissement collectif.

Chaque vendredi, un agent communal effectue un nettoyage des « filtres métalliques » des pompes.

Ensemble, contribuons aux bons fonctionnements de nos services...



FRELON ASIATIQUE

Si vous découvrez un nid le signaler immédiatement à la mairie qui fera les démarches nécessaires gratuitement pour l'habitant.



Calendriers de collectes

VAL-D'ARRY : Missy ; Noyers-Bocage ; Le Locheur ; Tournay-sur-Odon

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
VE 1		LU 1		LU 1		JE 1		SA 1		MA 1	
SA 2		MA 2		MA 2		VE 2		DI 2		ME 2	
DI 3		ME 3		ME 3		SA 3		LU 3		JE 3	22
LU 4		JE 4	05	JE 4	09	DI 4		MA 4		VE 4	
MA 5		VE 5		VE 5		LU 5		ME 5		SA 5	
ME 6	01	SA 6		SA 6		MA 6		JE 6	18	DI 6	
JE 7		DI 7		DI 7		ME 7		VE 7		LU 7	
VE 8		LU 8		LU 8		JE 8	14	SA 8		MA 8	
SA 9		MA 9		MA 9		VE 9		DI 9		ME 9	
DI 10		ME 10		ME 10		SA 10		LU 10		JE 10	23
LU 11		JE 11	06	JE 11	10	DI 11		MA 11		VE 11	
MA 12		VE 12		VE 12		LU 12		ME 12		SA 12	
ME 13		SA 13		SA 13		MA 13		JE 13	19	DI 13	
JE 14	02	DI 14		DI 14		ME 14		VE 14		LU 14	
VE 15		LU 15		LU 15		JE 15	15	SA 15		MA 15	
SA 16		MA 16		MA 16		VE 16		DI 16		ME 16	
DI 17		ME 17		ME 17		SA 17		LU 17		JE 17	24
LU 18		JE 18	07	JE 18	11	DI 18		MA 18		VE 18	
MA 19		VE 19		VE 19		LU 19		ME 19		SA 19	
ME 20		SA 20		SA 20		MA 20		JE 20	20	DI 20	
JE 21	03	DI 21		DI 21		ME 21		VE 21		LU 21	
VE 22		LU 22		LU 22		JE 22	16	SA 22		MA 22	
SA 23		MA 23		MA 23		VE 23		DI 23		ME 23	
DI 24		ME 24		ME 24		SA 24		LU 24		JE 24	25
LU 25		JE 25	08	JE 25	12	DI 25		MA 25		VE 25	
MA 26		VE 26		VE 26		LU 26		ME 26		SA 26	
ME 27		SA 27		SA 27		MA 27		JE 27	21	DI 27	
JE 28	04	DI 28		DI 28		ME 28		VE 28		LU 28	
VE 29		LU 29		LU 29		JE 29	17	SA 29		MA 29	26
SA 30		MA 30	13	MA 30		VE 30		DI 30		ME 30	
DI 31		ME 31		ME 31		SA 31		LU 31		JE 31	

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
JE 1		DI 1		ME 1		VE 1		LU 1		ME 1	48
VE 2		LU 2		JE 2	35	SA 2		MA 2		JE 2	
SA 3		MA 3		VE 3		DI 3		ME 3		SA 3	
DI 4		ME 4		SA 4		LU 4		JE 4	44	SA 4	
LU 5		JE 5	31	DI 5		MA 5		VE 5		DI 5	
MA 6		VE 6		LU 6		ME 6		SA 6		LU 6	
ME 7		SA 7		MA 7		JE 7	40	DI 7		MA 7	
JE 8	27	DI 8		ME 8		LU 8		ME 8		ME 8	49
VE 9		LU 9		JE 9	36	SA 9		MA 9		JE 9	
SA 10		MA 10		VE 10		DI 10		ME 10		SA 10	
DI 11		ME 11		SA 11		LU 11		JE 11	45	SA 11	
LU 12		JE 12	32	DI 12		MA 12		VE 12		DI 12	
MA 13		VE 13		LU 13		ME 13		SA 13		LU 13	
ME 14		SA 14		MA 14		JE 14	41	DI 14		MA 14	
JE 15	28	DI 15		ME 15		VE 15		LU 15		ME 15	50
VE 16		LU 16		JE 16	37	SA 16		MA 16		JE 16	
SA 17		MA 17		VE 17		DI 17		ME 17		SA 17	
DI 18		ME 18		SA 18		LU 18		JE 18	46	SA 18	
LU 19		JE 19	33	DI 19		MA 19		VE 19		DI 19	
MA 20		VE 20		LU 20		ME 20		SA 20		LU 20	
ME 21		SA 21		MA 21		JE 21	42	DI 21		MA 21	
JE 22	29	DI 22		ME 22		VE 22		LU 22		ME 22	51
VE 23		LU 23		JE 23	38	SA 23		MA 23		JE 23	
SA 24		MA 24		VE 24		DI 24		ME 24		SA 24	
DI 25		ME 25		SA 25		LU 25		JE 25	47	SA 25	
LU 26		JE 26	34	DI 26		MA 26		VE 26		DI 26	
MA 27		VE 27		LU 27		ME 27		SA 27		LU 27	
ME 28		SA 28		MA 28		JE 28	43	DI 28		MA 28	
JE 29	30	DI 29		ME 29		VE 29		LU 29		ME 29	52
VE 30		LU 30		JE 30	39	SA 30		MA 30		SA 30	
SA 31		MA 31		VE 31		DI 31		ME 31		VE 31	

Ordures ménagères
Recyclables

Il n'y aura pas de rattrapage de collecte d'ordures ménagères pour le 14/07/2021.
La collecte de recyclables du 01/01/2021 s'effectuera 06/01/2021.



Calendriers de collectes

VAL-D'ARRY : Lieu-dit « Landelles » et Lieu-dit « Chemin de Sallen »

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
VE 1		LU 1		LU 1		JE 1		SA 1		MA 1	
SA 2		MA 2		MA 2		VE 2		DI 2		ME 2	22
DI 3		ME 3	05	ME 3	09	SA 3		LU 3		JE 3	
LU 4		JE 4		JE 4		DI 4		MA 4		VE 4	
MA 5		VE 5		VE 5		LU 5		ME 5	18	SA 5	
ME 6	01	SA 6		SA 6		MA 6		JE 6		DI 6	
JE 7		DI 7		DI 7		ME 7	14	VE 7		LU 7	
VE 8		LU 8		LU 8		JE 8		SA 8		MA 8	
SA 9		MA 9		MA 9		VE 9		DI 9		ME 9	23
DI 10		ME 10	06	ME 10	10	SA 10		LU 10		JE 10	
LU 11		JE 11		JE 11		DI 11		MA 11		VE 11	
MA 12		VE 12		VE 12		LU 12		ME 12	19	SA 12	
ME 13	02	SA 13		SA 13		MA 13		JE 13		DI 13	
JE 14		DI 14		DI 14		ME 14	15	VE 14		LU 14	
VE 15		LU 15		LU 15		JE 15		SA 15		MA 15	
SA 16		MA 16		MA 16		VE 16		DI 16		ME 16	24
DI 17		ME 17	07	ME 17	11	SA 17		LU 17		JE 17	
LU 18		JE 18		JE 18		DI 18		MA 18		VE 18	
MA 19		VE 19		VE 19		LU 19		ME 19	20	SA 19	
ME 20	03	SA 20		SA 20		MA 20		JE 20		DI 20	
JE 21		DI 21		DI 21		ME 21	16	VE 21		LU 21	
VE 22		LU 22		LU 22		JE 22		SA 22		MA 22	
SA 23		MA 23		MA 23		VE 23		DI 23		ME 23	25
DI 24		ME 24	08	ME 24	12	SA 24		LU 24		JE 24	
LU 25		JE 25		JE 25		DI 25		MA 25		VE 25	
MA 26		VE 26		VE 26		LU 26		ME 26	21	SA 26	
ME 27	04	SA 27		SA 27		MA 27		JE 27		DI 27	
JE 28		DI 28		DI 28		ME 28	17	VE 28		LU 28	
VE 29		LU 29		LU 29		JE 29		SA 29		MA 29	
SA 30		MA 30		MA 30	13	VE 30		DI 30		ME 30	26
DI 31		ME 31		ME 31		SA 31		LU 31		JE 31	

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
JE 1		DI 1		ME 1	35	VE 1		LU 1		ME 1	48
VE 2		LU 2		JE 2		SA 2		MA 2		JE 2	
SA 3		MA 3		VE 3		DI 3		ME 3	44	SA 3	
DI 4		ME 4	31	SA 4		LU 4		ME 4		SA 4	
LU 5		JE 5		DI 5		MA 5		VE 5		DI 5	
MA 6		VE 6		LU 6		ME 6	40	SA 6		LU 6	
ME 7	27	SA 7		MA 7		JE 7		DI 7		MA 7	
JE 8		DI 8		ME 8	36	VE 8		LU 8		ME 8	49
VE 9		LU 9		JE 9		SA 9		MA 9		JE 9	
SA 10		MA 10		VE 10		DI 10		ME 10	45	SA 10	
DI 11		ME 11	32	SA 11		LU 11		JE 11		SA 11	
LU 12		JE 12		DI 12		MA 12		VE 12		DI 12	
MA 13		VE 13		LU 13		ME 13	41	SA 13		LU 13	
ME 14		SA 14		MA 14		JE 14		DI 14		MA 14	
JE 15		DI 15		ME 15	37	VE 15		LU 15		ME 15	50
VE 16		LU 16		JE 16		SA 16		MA 16		JE 16	
SA 17		MA 17		VE 17		DI 17		ME 17	46	SA 17	
DI 18		ME 18	33	SA 18		LU 18		JE 18		SA 18	
LU 19		JE 19		DI 19		MA 19		VE 19		DI 19	
MA 20		VE 20		LU 20		ME 20	42	SA 20		LU 20	
ME 21	29	SA 21		MA 21		JE 21		DI 21		MA 21	
JE 22		DI 22		ME 22	38	VE 22		LU 22		ME 22	51
VE 23		LU 23		JE 23		SA 23		MA 23		JE 23	
SA 24		MA 24		VE 24		DI 24		ME 24	47	SA 24	
DI 25		ME 25	34	SA 25		LU 25		JE 25		SA 25	
LU 26		JE 26		DI 26		MA 26		VE 26		DI 26	
MA 27		VE 27		LU 27		ME 27	43	SA 27		LU 27	
ME 28	30	SA 28		MA 28		JE 28		DI 28		MA 28	
JE 29		DI 29		ME 29	39	VE 29		LU 29		ME 29	52
VE 30		LU 30		JE 30		SA 30		MA 30		SA 30	
SA 31		MA 31		VE 31		DI 31		ME 31		VE 31	

Ordures ménagères
Recyclables

La collecte de recyclables du 05/04/2021 s'effectuera le 07/04/2021
et du 01/11/2021 s'effectuera le 03/11/2021.

MÉMO TRI

à accrocher chez vous !



EMBALLAGES ET PAPIERS



Tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires



Tous les emballages en métal



Tous les papiers (sauf : essuie-tout, mouchoirs et papier peint)

- ✓ bien vidés
- ✓ non lavés
- ✓ sans les imbriquer

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !



Tous les emballages en plastique



bac ou sac jaune



conteneur sélectif

EMBALLAGES EN VERRE



Tous les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons

- ✓ bien vidés
- ✓ non lavés
- ✓ pas d'ampoule ni néon
- ✓ pas de vaisselle



conteneur à verre

par ici, les autres déchets !

Un doute, une question, envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur www.seroc14.fr, sur www.consignesdetri.fr ou sur l'application mobile « Guide de tri »

DÉCHETS COMPOSTABLES

- ✓ équilibrer matière humide / matière sèche
- ✓ mettre peu de tonte
- ✓ mélanger le haut du tas régulièrement



Epluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, mouchoirs, essuie-tout non gras, marc de café et dosettes souples, thé, feuilles, plantes fanées, brindilles, paille...



composteur

TEXTILES

- ✓ propres même abîmés
- ✓ à déposer en sac



Maroquineries



Vêtements



Linges de maison (sauf couvertures)



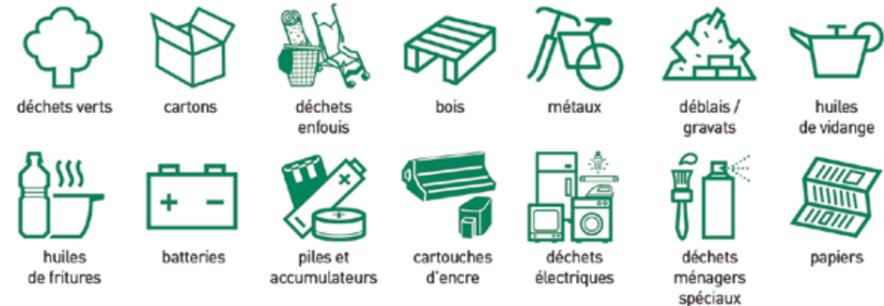
Chaussures par paires



conteneur textile

DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE

- ✓ préparer et trier avant de venir sur place



Les déchèteries sont destinées à recevoir les déchets volumineux et/ou dangereux. D'autres déchets peuvent être acceptés selon les déchèteries : amiante, textile, mobilier, etc.



déchèterie

ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ attention, les médicaments non utilisés sont à retourner en pharmacie

Ce qu'il reste après avoir fait le tri !



Déchets d'hygiène (mouchoirs, essuies-tout, couches...), mégots de cigarette, boîtes à fromage en bois, objets en plastique (non électriques), restes alimentaires non consommables, etc.



bac ou sac d'ordures ménagères



SEROC - Syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers de la région Ouest Calvados
1 rue Marcel Fauvel - ZAC de Bellefontaine - 14401 BAYEUX Cedex 1 - 02 31 51 69 60

École de Val d'Arry



UNE ANNÉE SCOLAIRE CHAMBOULÉE !

L'arrivée du virus Covid 19 sur notre territoire et les confinements successifs ont fortement perturbé le fonctionnement de l'école. Un protocole sanitaire a été mis en place dès le 16 mars 2020, en concertation avec les enseignants et les agents communaux. Il fait l'objet d'adaptations en fonction des évolutions de la situation sanitaire.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école ont été adaptés.

Le lavage des mains est systématique à l'entrée et sortie de l'école et à chaque moment charnière entre accueils périscolaires, classes et restauration. Les repas au restaurant scolaire sont servis à table avec un cloisonnement par classe. Les tables et chaises sont désinfectées entre chaque service et l'espace aéré.

Tous les agents intervenant dans les écoles sont dotés de masques, jetables ou réutilisables, qu'ils portent dès lors qu'ils sont en présence d'enfants, parents ou collègues, dans les espaces clos ou en extérieur.

Nous remercions vivement les agents pour leur implication, leur rigueur et leur sérieux, face à la gestion de cette situation particulière et intense.

Nous espérons une actualité meilleure qui nous permettra de mieux profiter de la vie dans l'école.

ENTRE TEMPS, UNE BONNE NOUVELLE !

Les travaux de construction et réhabilitation du groupe scolaire se sont terminés en milieu d'année 2020. Les 218 élèves de Val d'Arry ont eu le plaisir d'intégrer leurs nouvelles salles de classes le 2 septembre dernier, avec l'ouverture d'une 9^e classe.

La direction de l'établissement est assurée par M. Frédéric Thébault.

Compte tenu des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021-2022, 235 élèves annoncés, M. l'Inspecteur de l'Académie nous a fait part en ce début d'année de la pérennisation du 9^e poste et de l'ouverture d'une 10^e classe.

Pour 2021, la commission Pôle Enfance travaille sur l'aménagement des espaces jeux des 2 cours de récréation. Aussi, une réflexion est entamée sur l'état des lieux de ces nouveaux locaux et la capacité d'accueil des effectifs grandissants sur notre Commune.

CONTACT ECOLE

Mairie de Val d'Arry
Service des affaires scolaires
(1^{er} étage)

Permanence du secrétariat
aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de Val d'Arry :
02 31 77 16 12
scolaire.valdarry@orange.fr

Retrouvez les activités de l'école sur le blog des écoles de Val d'Arry : <https://blogs.ac-normandie.fr/ecolesnoyersmissy/>

Pour signaler les absences aux accueils périscolaires (garderie, cantine) :
scolaire.valdarry@orange.fr



HORAIRES ET TARIFS



HORAIRES DE L'ÉCOLE

Maternelle, CE2, CM1 et CM2 : 8h30-11h30 et 13h15-16h15
CP/GS, CP, CE1 : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

RESTAURANT SCOLAIRE

2 services à table fonctionnent entre 11h30 et 13h20 avec une moyenne de 195 rationnaires par jour. Le self-service est interrompu momentanément pendant la crise sanitaire.

TARIFS 2020/2021

Tarifs validés en Conseil Municipal le 15 juin 2020

QUOTIENT FAMILIAL	REPAS
Inférieur à 620€	2.58€
Entre 621€ et 820€	3.14€
Entre 821€ et 1100€	3.75€
Supérieur à 1101€	4.35€

Un justificatif de quotient familial sera exigé. En l'absence, le tarif maximal sera appliqué. Une réduction de 20% sera appliquée sur la tarification du 3^e enfant scolarisé à Val d'Arry.

Tarif adulte : 4.56€

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie est ouverte tous les jours scolaires de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h à 17h30.

TARIFS 2020/2021

Tarifs validés en Conseil Municipal le 15 juin 2020

	TARIF UNIQUE
Matin	1.80€
Soir 16h30-17h45 (goûter inclus)	2.50€
Soir 17h45-18h30	1.00€

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Deux circuits sont mis en place :
TOURNAY-SUR-ODON / LE LOCHEUR
et NOYERS-BOCAGE / MISSY

L'inscription et le paiement sont à effectuer sur le site internet de la Région Normandie transport.normandie.fr

Les circuits sont disponibles sur valdarry.fr



RAPPEL

STATIONNEMENT

Le comportement dangereux de certains parents est toujours constaté. Les parkings du terrain de sports et du bourg sont parfaitement adaptés au stationnement pour l'arrivée et le départ des enfants de l'école.

IL EN VA DE LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS !

Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels « A Pas de Lutins » de Pré-Bocage Intercom est un lieu d'information, d'échange et de rencontre pour les parents, futurs parents, enfants, assistants maternels, garde à domicile et candidats à l'agrément. Christelle Legrand, animatrice du RAM, diplômée en petite enfance, vous recevra sur rendez-vous ou lors des temps de rencontre.

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Vous êtes parent ou futur parent employeur

Dans le cadre des nouvelles missions des RAM, Pré-Bocage Intercom a mis en place un guichet unique sur son territoire afin de faciliter les démarches des familles. Le RAM centralise donc les demandes d'information des familles sur les modes d'accueil venant du site mon-enfant.fr. Ce portail national référence les structures d'accueil, les services pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants et les assistants maternels. Le RAM n'est donc plus relié uniquement aux assistants maternels mais à l'ensemble des modes de garde proposés sur le territoire.

L'animatrice vous accompagne sur la recherche d'un mode d'accueil, sur l'élaboration du contrat et son suivi ainsi que sur les droits et devoirs de parents - employeurs. Le RAM

vous apporte également une écoute bienveillante en lien avec l'accueil de votre enfant sur son mode d'accueil et sur les questions de parentalité.

Vous êtes professionnel

L'animatrice vous renseigne et vous accompagne tout au long de votre parcours professionnel. Pour favoriser votre travail, l'animatrice tient à jour régulièrement vos disponibilités pour fournir aux parents une liste au plus proche de votre réalité.

Le RAM accompagne aussi les candidats à l'agrément.

Les matinées d'éveil et les temps de rencontre

Le RAM est un espace de découvertes et de socialisation en douceur qui organise des matinées d'éveil auxquelles adultes et enfants peuvent participer pour rencontrer d'autres enfants, jouer, créer, grandir.



ACCUEIL

- Sur rendez-vous : mardi, mercredi, vendredi après-midi et le 1^{er} samedi du mois
- Pôle citoyenneté de Pré-Bocage Intercom 18 Rue Émile Samson

MATINÉES D'ÉVEIL

- Mardi et vendredi à la maison des associations
- Jeudi à l'école de Val-d'Arry (Missy) de 9h30 à 11h30.
- Intervention d'un bénévole de la médiathèque.

CONTACT

- 02 31 77 57 48 (choix 2)
- ram.villers@pbi14.fr



Accueils de Loisirs de La Ferme de d'Jo

VAL D'ARRY ET VILLERS-BOCAGE

- Les accueils de loisirs de Val d'Arry et Villers-Bocage accueillent les enfants de 3 à 12 ans.
 - La Ferme de d'Jo (Aurseulles) accueille les enfants de 6 à 12 ans.
- Ces accueils de loisirs sont gérés par Familles Rurales. Ils sont ouverts tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Villers-Bocage et Val d'Arry : Mercredi 9h-17h.
- Garderie assurée de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 (comprise dans le tarif proposé lors de l'inscription).
- Le centre de loisirs de la Ferme de d'Jo est ouvert uniquement en juillet.

CONTACT

- Coralie NEUVILLE
- Service Enfance-Jeunesse 18 rue Émile Samson 14310 VILLERS-BOCAGE
- 02 31 77 57 48 (Choix 2)
- as.ej@pbi14.fr

Locaux Jeunes

11-18 ANS

Pour les plus grands, Pré-Bocage Intercom propose trois locaux jeunes sur le territoire.

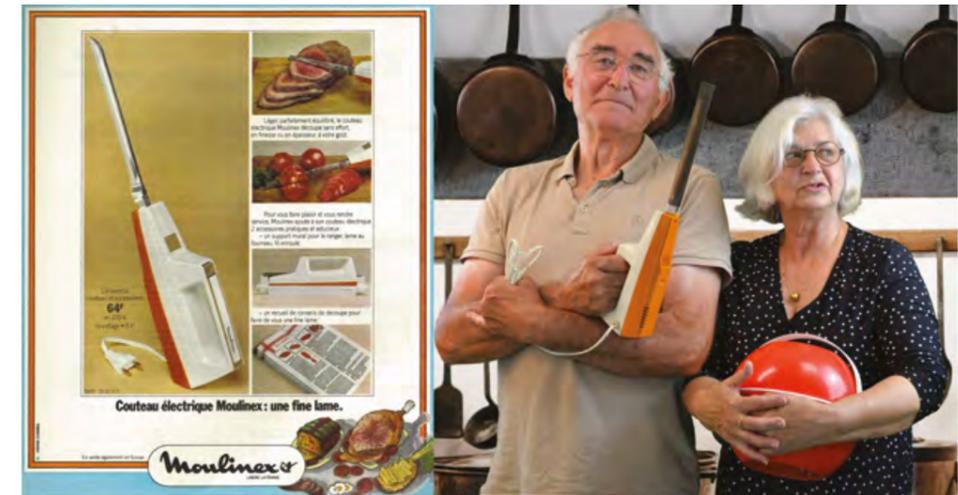
Ouverts les mercredis et samedis en période scolaire et du lundi au samedi pendant les vacances, ils proposent aux jeunes de nombreuses activités manuelles, sportives et culturelles, mais également de pouvoir prendre part à la vie en collectivité et de proposer des projets de réalisation.

Retrouvez-les à Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage.

www.prebocageintercom.fr

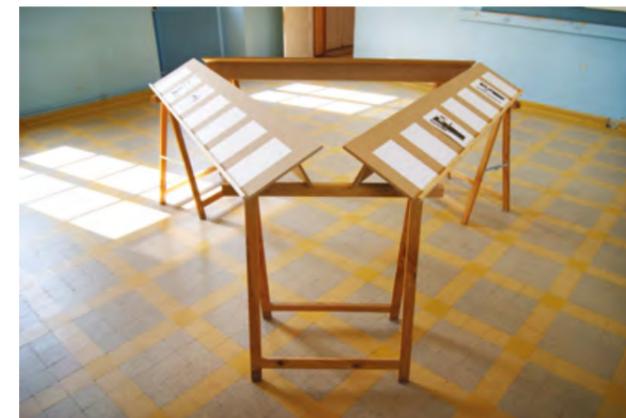
Itinéraire en quête d'Artistes

Manifestation organisée par l'association Réalité Art et Pré-Bocage Intercom lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020.



Douze artistes, plasticiens, photographes, sculpteurs invitaient le spectateur à découvrir ou redécouvrir onze villages, à travers un parcours d'art actuel.

L'artiste **Paul Gros**, installé dans l'ancienne école de Missy, a créé une œuvre *in situ* sur les traces de l'activité passée de ce lieu. Ses déambulations dans les salles, les couloirs, les escaliers, lui ont permis de glaner les indices qui ont « rempli », au fur et à mesure de ses pérégrinations, 29 dessins. Les visiteurs ont pu suivre tout au long du week-end l'évolution de son travail.



L'artiste **Pilot-Motiv** a présenté dans l'ancienne école de Tournay-sur-Odon, une série de photographies réalisées dans la cuisine des modèles « 2 pièces-cuisine ». Les visiteurs ont pu aussi se faire tirer le portrait dans le studio photo et se retrouver dans un « 2 pièces-cuisine de rêve ». Ces portraits ont été projetés tout au long du week-end, le tout dans une ambiance très vintage.



Médiathèque

UNE ANNÉE IMPACTÉE PAR LA CRISE

Depuis son inauguration en avril 2013, les collections se sont enrichies avec des acquisitions chaque mois de livres récents et variés, romans, BD, documentaires, jeunesse, presse...

La médiathèque compte 346 lecteurs inscrits.

Nous avons actuellement 8275 ouvrages, dont 2 008 appartiennent à la Bibliothèque du Calvados. Dans le cadre des mesures de soutien liées à la crise sanitaire, la médiathèque a bénéficié d'une dotation exceptionnelle de 5 800 € de la part de la Région Normandie avec le soutien de l'Etat, pour l'acquisition d'ouvrages auprès des librairies indépendantes et de proximité. Ainsi 650 ouvrages ont été commandés.

Nous avons prêté 5 864 ouvrages en 2020, contre 8 800 livres en 2019 et ceci à l'occasion de 1 798 visites contre 3 900 visites l'année précédente.



Depuis de nombreux mois, à cause de la pandémie du Coronavirus, nous avons, comme toutes les bibliothèques de France, une baisse significative de tous nos indicateurs. Notre bel élan des années précédentes et le pourcentage de progression continu que nous observions depuis notre ouverture en 2013, se sont donc complètement brisés et ce, malgré tous les efforts supplémentaires que cette crise a engendrés.

Toutefois notre baisse de résultat est moins forte que les moyennes départementales et nationales dont nous avons connaissance.

Comme l'indique la directrice de la Bibliothèque du Calvados : « **Il nous faudra redoubler d'efforts pour reconquérir les publics qui ont déserté nos lieux pendant cette période et déployer plus encore d'énergie pour conquérir ceux qui n'en ont jamais franchi les portes. Cela passera sans doute par de petits pas, par un travail assidu et continu.** »

Les 12 bénévoles restent mobilisés et sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans vos recherches. Il ne faut pas hésiter à exprimer vos envies, tous les livres de la Bibliothèque du Calvados sont accessibles en français, mais aussi en langues étrangères.

La boîte numérique

Grâce au soutien de la Bibliothèque du Calvados, nous vous proposons un service gratuit de contenus en ligne, accessibles 24h sur 24 sur ordinateurs, tablettes ou smartphones. Vous y trouverez de la vidéo, de la presse, de la musique, de la formation, des livres numériques et du jeu vidéo. Pour y accéder, vous devez simplement être inscrit dans notre bibliothèque. La boîte numérique est réservée à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

<https://laboitenumerique.bibliondemand.com/>

En cette période pandémique, de nouveaux services ont été mis en œuvre, vous avez 2 solutions pour réserver :

- par mail à bibliothequenoyersbocage@orange.fr, nous vous proposons de vérifier la disponibilité du livre que vous souhaitez et de vous le préparer et si vous ne savez pas ce que vous voulez, à partir de 2 ou 3 titres/auteurs, nous vous préparerons une surprise.
- par internet sur www.mediathèquesdubocage.fr, vous pouvez réserver votre livre en 4 étapes :
 - 1) Aller sur le portail de la Médiathèque : www.mediathèquesdubocage.fr
 - 2) Connectez-vous à la rubrique « Mon compte » et créez votre compte.
 - 3) Saisissez un auteur ou un titre dans la barre de recherche du catalogue.
 - 4) Sélectionnez le titre qui vous intéresse en cliquant dessus. Puis cliquez sur « Réserver ».

ATTENTION : sélectionnez des titres de Noyers-Bocage (et plutôt « disponible » si vous les voulez rapidement).

Les règles sanitaires sont toujours de rigueur :

- Dépôt des livres en retour dans la caisse à l'entrée de la médiathèque ;
- PUIS et AUSSITOT : Lavage des mains au gel hydro alcoolique ;
- Port du masque obligatoire pour tous les plus de 6 ans ;
- Feuilletage et lectures interdits sur place ;
- Respect des gestes « barrière » et distanciation, SVP.

S'ABONNER

Tarifs	Val d'Arry	Autres communes
1 personne	5.00 €	10.00 €
Famille	10.00 €	20.00 €
Pour les autres services		
2.00 € pour remplacer une carte d'abonnement perdue		
0.10 € pour toute impression ou photocopie en A4 uniquement et en noir et blanc		
0.50 € pour toute impression ou photocopie en A4 couleur		
Accès gratuit à internet pendant la 1 ^{re} heure, 2 € par heure supplémentaire.		

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous vous inscrivez à Val d'Arry, vous pouvez continuer à aller à Villers-Bocage sans prendre un autre abonnement, alors faites vivre la médiathèque de Val d'Arry pour quelle puisse continuer à grandir !

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture sur le site de Val d'Arry ou sur : www.mediathèquesdubocage.fr

Vie des Habitants de Val d'Arry

CONFINEMENT ET BOTANIQUE

Mon épouse et moi-même résidons à Tournay-sur-Odon depuis 1994. Nous sommes des marcheurs et des randonneurs impénitents, toujours à l'affût d'une fleur mal connue, d'un oiseau chanteur ou d'un chevreuil curieux des activités des humains du pré-bocage.

C'est ainsi que le confinement du printemps 2020 nous a invités à parcourir très régulièrement, d'abord dans le sens horaire, le lendemain dans le sens anti-horaire, un même circuit de 4 à 5 km qui tenait tout entier dans un cercle de 1 km de rayon autour de la maison.

Dans ces semaines printanières contraintes, nous avons aussi rencontré des plantes, et en particulier une orchidée sauvage que les botanistes normands ne connaissaient pas dans notre secteur du Calvados, où elle n'avait jamais été signalée. Il s'agit de la Platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*).

Toutes les orchidées sauvages sont protégées. Vous pouvez à loisir les observer, les admirer, mais en aucun cas vous ne devez les cueillir ou les transplanter. Ne vous étonnez donc pas si je vous ne dis pas précisément où nous avons photographié ces platanthères. Promenez vous au printemps, observez, ...

Evidemment, membres de la Société Linnéenne de Normandie et collecteurs de données pour le Conservatoire National Botanique de Brest (qui regroupe les contributions normandes et bretonnes), nous avons transmis des photographies, les coordonnées GPS et les cartes annotées à ces deux organismes.

Plus tard dans ce printemps 2020, nous avons observé cette même platanthère sur le territoire de Monts-en-Bessin : elle n'est donc pas rare chez nous, elle n'était simplement pas repérée.



M. et M^{me} GOSSELIN

Restauration d'un four à pain



UN PROJET COMMUNAL CROUSTILLANT : RÉHABILITATION D'UN FOUR À PAIN EN UN LIEU CONVIVIAL POUR TOUS

Le CCAS a entrepris de restaurer le four à pain lui appartenant situé hameau de Ragny à Tournay-sur-Odon. La toiture a déjà été refaite et des travaux sont encore nécessaires avant de le mettre en service.

Cette rénovation s'inscrit dans une démarche de sauvegarde du patrimoine rural, précieux témoin de l'histoire locale mais aussi dans une volonté de faire revivre ce four et de créer un lieu d'échanges et de convivialité au cœur du village.

Par la suite, la gestion de ce four à pain sera confiée à une association qui pourra créer des animations destinées aux habitants, mais aussi aux enfants des écoles. Ce projet comprend également la création de jardins partagés.

Jardins Partagés



Malgré une année marquée par la crise sanitaire, notre activité de « jardinage partagé » s'est déroulée « presque normalement » ; en effet, avec le feu vert de la municipalité et les responsables de l'A.S.L., association à laquelle nous adhérons pour la septième saison, nous avons repris notre activité en respectant les gestes barrières. Comme en 2019, nous étions 11 adhérents toujours heureux de se retrouver plus que jamais vu le contexte.

Nous nous réunirons fin février pour tirer les enseignements d'une telle année et espérons repartir pour une nouvelle année pleine de promesses si la situation le permet, afin de cultiver légumes et fleurs « au naturel » .

DEUX NOUVEAUTÉS

Une parcelle sera conduite en « permaculture » et un agriculteur « Bio » de Le Locheur, nous a livré du fumier et prochainement de la paille en échange de quelques légumes ; nous tenons à le remercier.

Pour respecter la tradition, nous étions réunis début septembre pour notre pique-nique partagé, moins nombreux que d'habitude.

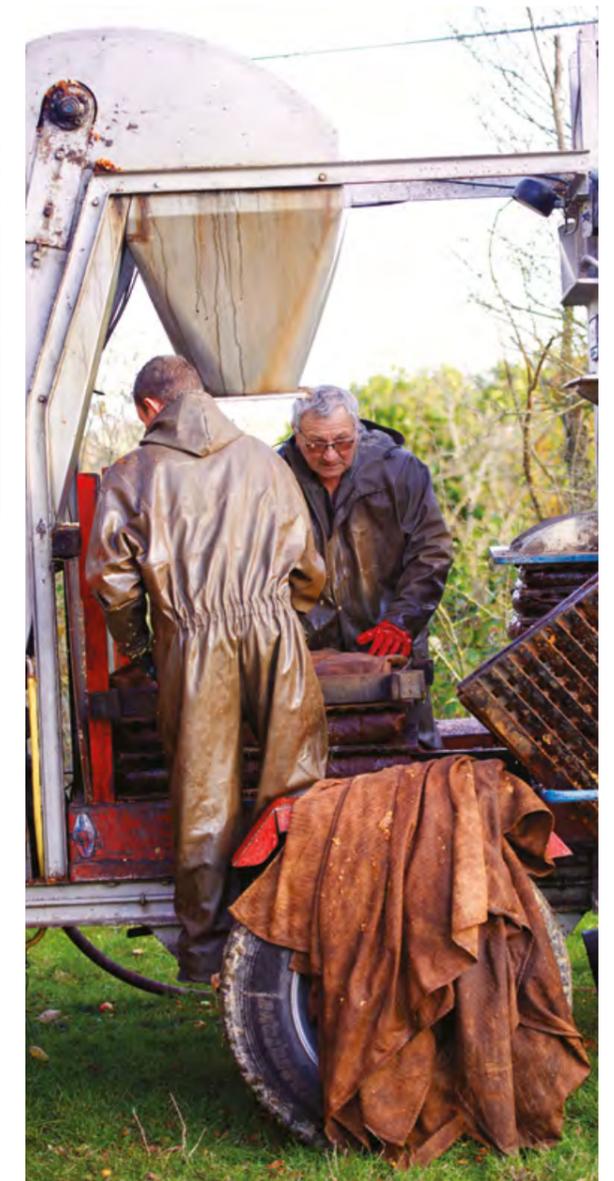
Nous pouvons accueillir de nouveaux adhérents.

CONTACT

- Hubert Robillard
Responsable section « jardin partagé » de l'ASL.
- 02 31 77 72 18
- 06 76 68 74 19
- Assemblée Générale en février
- Début activité en mars



Le pressoir à cidre de Tournay Sur Odon



PRODUCTION DU CIDRE

Le ramassage des pommes s'étale de la fin octobre à la fin décembre selon les variétés de pommes et leur maturité.

On les laisse ensuite mûrir sur place en "tombes" (tas) pendant 2 à 3 semaines en fonction du temps.

Puis elles sont broyées, le "marc" obtenu est pressé et le jus de pomme "le moût" est mis en tonneaux de 700 à 900 "pots" (un pot = 1/2 litre).

On attend qu'il "bout", c'est-à-dire qu'il fermente, sous 2 à 3 semaines. On surveille l'avancée de sa fermentation alcoolique en mesurant son taux de sucre. On "pèse le cidre" avec un densimètre et on le met en bouteille quand il atteint 1020, environ 2 à 3 mois après.

Toutes ces étapes dépendent de la météo et du résultat souhaité.

A déguster avec modération !



Les différents acteurs du territoire



CONTACT

- Présidente : **Séverine MALHERBE**
- Site internet : <https://www.facebook.com/apeminovaldarry>

PROJETS 2021 :

- Sous réserve : carnaval, chasse aux œufs...
- Fête de l'école dimanche 27 juin 2021.

APEMINO

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VAL D'ARRY

Pour la première période de l'année scolaire, l'APEMINO a proposé uniquement des ventes par correspondance (photos, chocolats, sapins,...). Ces ventes ont rencontré un beau succès malgré la période difficile. Le bénéfice permettra de contribuer au financement aux projets pédagogiques de l'école Val d'Arry.

Notons aussi l'organisation avec l'équipe enseignante du Carnaval à la maison le samedi 28 mars 2020.

Le marché de Noël n'a pu se dérouler cette année, ni la représentation devant leurs parents de la chorale des enfants. La première raison est les restrictions sanitaires actuelles. Les conditions de sécurité de la salle des fêtes n'est aussi plus réunies pour une activité qui regroupe des enfants et des parents chaque année plus nombreux. Si l'APEMINO doit renouveler cette manifestation en 2021, une nouvelle organisation devra être trouvée.

Pour la deuxième période de l'année, l'APEMINO espère pouvoir proposer des manifestations (carnaval, chasse aux œufs...) créant des moments de convivialité et de clôturer son année par la fête de l'école qui aura lieu le dimanche 27 juin 2021.

L'équipe APEMINO vous souhaite une très bonne année 2021 et remercie très sincèrement toutes les personnes qui contribuent à l'existence de l'association (parents, bénévoles, équipe enseignante, Mairie de Val d'Arry).



FESTYLOCHE LE LOCHEUR

L'Association Festyloche l'année 2020 a commencé avec ses rituels cafés éphémères du 1^{er} vendredi de chaque mois. Pour celui du mois de février, nous avons eu le plaisir de présenter une soirée concert : du slam et un hommage à Bobby Lapointe.

La crise sanitaire s'est alors déclarée nous interdisant tout rassemblement. Malgré tout, nous avons finalisé le concours photos sur le thème de l'eau. Nous allons pouvoir changer les photos affichées depuis plusieurs années sur les lampadaires du Bourg.

Devant le succès de l'animation jus de pomme en 2019, nous avons pu la renouveler dans le respect des consignes sanitaires. Le 24 octobre, les membres de Festyloche ont ramassé les pommes que les propriétaires de vergers ont bien voulu leur donner.

Le camion MouviPress est venu au plan d'eau le 29 octobre pour l'extraction, la pasteurisation et le conditionnement du jus de pomme. De l'avis de tous, le jus est

excellent. 2310 litres ont été produits... soit 770 Bibs longue conservation. Avis aux amateurs, il nous en reste quelques-uns à la vente au prix de 6 €.

Nous contacter : festyloche@gmail.com

Président : **Jean-Philippe NORMAND**



ASL NOYERS-MISSY

ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS

Pour la saison 2019 / 2020, 496 licenciés se sont inscrits dans 11 activités différentes, investissant le gymnase, la salle des fêtes, le jardin du presbytère et que vous pouvez croiser sur les chemins pour ceux qui font le VTT ou la rando.

VOICI UN PETIT RETOUR SUR CETTE ANNÉE 2020, TRÈS PARTICULIÈRE

- 23 février 2020 : Loto d'une valeur de 1600 €. La menace du virus déjà a fait que moins de participants qu'à l'habitude se sont déplacés.
- 5 avril 2020 : le 1^{er} salon des collectionneurs qui devait se tenir à la salle des fêtes de Noyers Bocage a dû être annulé à cause du confinement.
- 22 août 2020 : nous avons eu la joie de voir la victoire de notre paire de vétérans Tony et Nico au Championnat du Calvados de badminton.
- Début septembre : les cours ont repris avec encore l'espoir que tous les locaux allaient rester ouverts pour la poursuite des activités.
- 5 septembre 2020 : Forum des Associations **ANNULÉ**
- 6 septembre 2020 : X Trem VTT TRAIL Normandie à Amayé-sur-Orne **ANNULÉ**
- 12 septembre 2020 : le pique-nique de fin de saison des jardins Partagés a pu se tenir au milieu des plants de légumes (**voir page 24**)
- 27 septembre 2020 : la 24^e foire aux greniers s'est déroulée avec de nombreux exposants. Seules quelques gouttes de pluie ont assombries la fin d'après midi. Nous remercions tous les bénévoles présents pour organiser cet événement et affronter avec nous les intempéries.
- 9 octobre 2020 : Assemblée Générale a pu se réunir à la salle des fêtes de Noyers-Bocage après deux reports
- 10 octobre 2020 : Théâtre des Gais Lurons **ANNULÉ**
- 22 novembre 2020 : Foire aux jouets et puériculture **ANNULÉ**

Mais la vie continue avec de nouveaux projets, à commencer par la création d'une activité pétanque. Rendez-vous pour une approche le lundi 3 mai 2021 à 14h30 au terrain de pétanque de Missy à coté de l'église.

Philippe Laborde se tient à votre disposition pour plus d'information au 06 13 93 04 30.

PROGRAMME PRÉVU POUR 2021 :

- Samedi 28 février 2021 : Grand Loto **ANNULÉ**
- Dimanche 28 mars 2021 : Salon des Collections
- Dimanche 5 septembre 2021 : X TREM VTT de Normandie à Amayé-sur-Orne
- Dimanche 12 septembre 2021 : 25^e foire aux greniers
- En octobre : Assemblée Générale
- Soirée théâtre avec les Gais Lurons (date à venir)
- Dimanche 21 novembre 2021 : Foire aux jouets et matériel de puériculture

- Président : **Pierre Couché**
- 06 65 64 09 35 / 02 31 77 16 24
- aslnoyersmissy@yahoo.com
- club.quomodo.com/asl-noyers-missy

ACTIVITÉS	RESPONSABLE DU COURS	HORAIRES ET LIEU	ANIMATEUR	TARIF INTERCOM	TARIF HORS INTERCOM
Gym Tonic	Espérance Bourguenolles 06 43 39 12 06	Lundi 20h-21h Gymnase Noyers-Bocage	Ingrid Monaca	96€	100€
Gym Tonic	Maud Cingal 06 72 08 58 61	Mardi 20h-21h / Salle des fêtes Noyers-Bocage	Ingrid Monaca	96€	100€
Gym Pilates	Jean-Luc Lamy 06 48 17 71 26	Mardi 18h30-19h30 Salle des fêtes Noyers-Bocage (places limitées)	Maud Lemoine	96€	100€
Gym Pilates	Maud Cingal 06 72 08 58 61	Mercredi 10h-11h et 11h-12h / Gymnase Noyers-Bocage	Jenny Daufy	96€	100€
Gym Douce	Monique Charles 02 31 77 98 44	Mercredi 18h30-19h30 / Salle des fêtes Noyers-Bocage	Evelyne Bertrand	96€	100€
Gym Séniors	Jocelyne Colin 02 31 77 18 38	Vendredi 9h30-10h30 / Gymnase Noyers-Bocage	Evelyne Bertrand	96€	100€
Yoga	Monique Charles 02 31 77 98 44	Jeu 16h45-18h et 18h15-19h30 Salle des fêtes Noyers-Bocage	Christine Lemoine	122€	126€
Sophrologie	Maud Cingal 06 72 08 58 61	Lundi 18h-19h et 19h-20h Mercredi 9h-10h Salle de réunion du Gymnase Noyers-Bocage	Joëlle Corre	134€	138€
Rando Douce	Monique Charles 02 31 77 98 44	Terrain de foot de Noyers-Bocage 9h30 rando douce / 9h15 rando tonic	Monique Charles	17€	20€
Rando Tonic	Alain Cuisset 06 80 32 40 29	Sorties extérieures dans l'année	Alain Cuisset		
VTT Adultes	Jérôme Guilbert 06 17 32 32 06	Départs : Noyers-Bocage ou Evrecy Dimanche matin ou samedi Blog : http://vttloisirs.canalblog.com	Jérôme Guilbert	61€	65€
Badminton Adultes / Enfants	Patrick Marie 02 31 77 25 51	Gymnase Villers-Bocage Enfants 8-11 ans : mardi 17h45-19h Enfants 12-15 ans : mardi 19h-20h15 Adultes : jeudi 20h-23h	Patrick Marie	Adultes 78€ Enfants 73€	Adultes 82€ Enfants 77€
	Philippe Laborde 06 13 93 04 30 Pierre Couché 02 31 77 16 24	Gymnase Noyers-Bocage Enfants 8-11 ans : vendredi 18h-19h Enfants 12-15 ans : vendredi 19h-20h Adultes : mardi 18h-22h et jeudi 19h-22h30	Philippe Laborde		
Danse Country	Chantal Hoorelbeke 06 73 27 72 69	Mercredi 19h45-22h (débutants) Jeu 20h15-22h15 (confirmés) Salle des fêtes Noyers-Bocage	Danièle Carpier	79€	83€
Jardins Partagés	Hubert Robillard 02 31 77 72 18 / 06 76 68 74 19	Jeu après-midi et samedi matin Cour intérieure du presbytère	Hubert Robillard	27€ / 19€ si licence UFOLEP	

ASL AJON

ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS

Cette année, le club créé en 1972, vit sa 49^e saison après une année de sommeil en 1973. Depuis 15 ans, il joue au stade de Val D'Arry.

C'est un club familial dont l'effort, la qualité, la convivialité et la bonne humeur sont la clé de la réussite.

L'ASL AJON pour la saison 2020-2021, c'est 51 licenciés pour 2 équipes (U15 et Séniors, dirigeants inclus). Les séniors étaient 1^{ers} de leur groupe avant l'arrêt des matchs et les U15 eux ayant joué un seul match mais avec une victoire historique sur le score de 23 à 0.



L'ASL AJON a son site internet depuis 2008 où il y est proposé les rencontres à venir, résumés et photos de matchs ou pronostic entre autres. C'est une moyenne de 500 visites par jour, un peu plus de 180 000 pour cette année. Ce site est destiné à faire connaître l'ASL AJON, ses joueurs, ses dirigeants, ses objectifs, ses valeurs, son projet et ses actions.

asl-ajon.footeo.com/

Malgré une saison vite arrêtée pour la Covid19 et son confinement, des défis interactifs ont été proposés (des vidéos avec ballons, petits jeux) et relevés par la majorité des licenciés mais aussi parents des jeunes U15.

Le club espère pouvoir organiser ses manifestations habituelles cette année 2021 (belote, pétanque, matinée tripe, tournoi) sans ce contexte actuel. Celles de 2020 n'ayant eu lieu.



CONTACT

• asl-ajon.footeo.com • www.facebook.com/AslAjon
Le club est à la recherche, pour la saison prochaine, de nouveaux joueurs à partir de 15 ans.
N'hésitez pas à contacter : **Cyrille ALBERT** au 06 50 93 90 34

FOOTBALL CLUB
NOYERS BOCAGE

Accueille les enfants de U7 à U13
tous les mercredis de septembre à juin à 18h.

CONTACTS

- M. Nicolas Lecesne - 06 50 37 18 55
- M. Arnaud mouchel - 07 60 21 70 80
- fc.noyers.bocage@lfbn.fr
- Facebook.com : Fc-Noyers-Bocage



JUDO ASVB

Mercredi : JUDO (Salle des fêtes de Noyers-Bocage)
14h00-15h00 : Enfant de 2012 à 2014
15h00-16h00 : Enfant de 2015 à 2016

Plus d'information : www.asvbjudo.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/asvbinfo>

LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE

TOURNAY-SUR-ODON



Préserver, restaurer notre patrimoine rural pour le transmettre aux prochaines générations, le valoriser et l'animer, voilà depuis la création de l'association, il y a 9 ans, ce qui motive les Amis de l'église Saint-Pierre de Tournay-sur-Odon.

Les travaux de restauration nécessitent de recueillir des fonds. C'est grâce à la générosité des adhérents, des donateurs et des spectateurs qui assistent aux manifestations musicales et culturelles que nous pouvons compléter les financements apportés par l'Etat, le département et la commune.

2020 aura été une année sans ! Sans concert, sans restauration ! Avec un confinement au printemps, puis un déconfinement estival, un reconfinement automnal et un semi-confinement de fin d'année, les projets de concert en église n'ont pas pu se concrétiser. Compte-tenu des contraintes de précautions, distanciation, public limité, bien compréhensibles pour ralentir, sinon éviter, la propagation de la maladie. Cette pause, subie, frustrante, dramatique, ne doit pas nous décourager, même si elle a quelque peu altéré notre dynamisme. Si nous n'avons pas réalisé notre projet pour 2020 qui était de restaurer les statues en bois de Saint-Pierre et Sainte-Anne, datées du 15^{ème} siècle (*objets protégés au titre des monuments historiques*).

Malgré tout, réjouissons-nous des projets qui ont pu aboutir ces dernières années.

- En 2015, en collaboration avec la commune de Tournay-sur-Odon / Val d'Arry, restauration du maître-autel et du tableau de Retout de 1705, « La Résurrection » (*classé monument historique*).
- En 2016, remplacement du coq du clocher.



- En 2019, restauration du Christ en Poutre de Gloire datant du 18^{ème} siècle (*objet protégé au titre des monuments historiques*), ainsi qu'une réfection partielle de sol.

Réjouissons-nous également d'avoir pu organiser 24 manifestations musicales d'un excellent niveau, telles que : l'Orchestre Intermezzo Lamido, les chorales Fontaine des Muses et Courants d'Airs, Le Chœur de Crimée, l'Orchestre Régional de Normandie, le Duo Harpe et Guitare de Toulouse, la chorale En voiture Simone et Vents de jazz.

Je remercie chaleureusement les adhérents, bienfaiteurs, spectateurs, ad-

ministrateurs, bénévoles, musiciens et chanteurs, qui nous font confiance et nous aident souvent bénévolement. Ainsi que les Maire et Maires délégués de Val d'Arry et M.le Curé de la paroisse pour leur soutien. Enfin un merci tout particulier à Régine Flaguais, trésorière et Gérard Marie, secrétaire de l'association.

Nous espérons pour 2021, une 9^{ème} saison de « Tournay musicales », reprendre notre rythme et participer à la reprise d'une vie sociale, culturelle et économique pleine de vitalité revivifiée.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos adhérents (cotisation de 16€) mais aussi parmi nos spectateurs, ou même pour nous aider à l'organisation des manifestations. Merci de faire connaître nos initiatives autour de vous.

- Président : **Michel ANGER**



Mais aussi...

CLUBS DES AÎNÉS

AMICALE DES AINÉS NOYERS-MISSY

Les activités sont suspendues en raison de la crise sanitaire. Nous nous retrouverons tous les mardis à la salle des fêtes de Noyers-Bocage :

- Environ 25 personnes
- Un repas tous les 2 mois et un repas de Noël avec distribution de cadeaux.

Nous cherchons la relève parmi les jeunes pour rejoindre l'association.

CONTACTS

- Président : **M. CADALEN**
- Secrétaire : **M^{me} GRILLON**
- 02 31 77 17 31 ou 02 31 77 19 04

LE TEMPS DE VIVRE TOURNAY-SUR-ODON

54 adhérents se retrouvent les jeudis tous les 15 jours
2021 : Voyage en mai - Repas en juin

CONTACT

- Président : **Michel GASTON**
- mgaston@orange.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ LE LOCHEUR SECTION DE FESTYLOCHE

CONTACT

- **Christiane LEFEBVRE**

COMITÉ DES FÊTES TOURNAY-SUR-ODON

2021 : Projets à définir.
Chasse aux œufs...

CONTACT

- Présidente : **M^{me} Sandrine MERTEN**
- www.comite2tournay.info/
- comitedesfetes.tournay@gamil.com

L'AIPOS LES MONTS D'AUNAY

Association culturelle, spectacles.
• www.aipos.org

PAUSE FLORALE

Atelier d'art floral mensuel école de Missy.

CONTACT

- **M^{me} Christèle CANNINI**
- 06 26 38 48 12
- pause.florale14@gmail.com

PARTAJOUEURS

Découverte des jeux de société entre amis ou en famille. Escape game.

CONTACT

- **M. Vincent MATUSZAK**
- lespartajoueurs@yahoo.fr
- Facebook : lespartajoueurs

VAS-Y LEON !

Événements musicaux.

CONTACT

- **M^{me} Pénélope BOYER**
- 06 89 94 13 59
- asso.vasyleon@gmail.com

CONFRÉRIÉ DES FINS GOUSTIERS VAL D'ARRY

CONTACT

- **M. Marcel GOJJARD** (Grand Maître)
- 06 19 17 90 92
- www.goustiersprebocage.com

L'HEL'HAND MISSY

Équitation pour des personnes en situation de handicap, grâce à l'achat de matériel adapté. Ventes de légumes et animations.

CONTACT

- **M. PLU**
- 06 68 50 15 61

LES SENTIERS DU PRÉBOCAGE

• prebocageintercom.fr

LES AMIS DES OISEAUX

Association Ornithologique rassemblant plus de 200 éleveurs amateurs d'oiseaux exotiques.

CONTACT

- **M. Patrick LELIEVRE**

CINÉMA PARADISO AUNAY-SUR-ODON

Films indépendants grand public et jeunesse, animations enfants et ciné club.
• www.cineparadiso.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE PRÉ-BOCAGE

• www.ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com

L'ÉPÉE CONQUÉRANTE DE LA NORMANDIE FÊTES MÉDIÉVALES BANNEVILLE

Organisation de fêtes médiévales
• www.epeeconquerante.com

LES TOURNEBOULES LES MONTS D'AUNAY

Association culturelle, spectacles.

CONTACT

- lecorrepe@hotmail.fr

TROUPE TONTON MARCEL

Association théâtrale.
• http://www.troupettm.org

Solidarité à Val d'Arry

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a vocation à instruire les demandes d'aide sociale et à orienter vers les autorités compétentes telles que le Département, services sociaux.

Composition

8 membres au Conseil d'administration et 8 autres membres désignés hors conseil.

- Béatrice MALBEC
- Michel LEFEVRE
- Marc-Antoine LEMIERE
- Martine MARSAUDON
- Jérôme RAVACHE
- Colette TROCMÉ
- Cécile CHARBONNIER
- Lucienne PIHEN
- Annie BLIN
- Monique CHARLES
- Virginie DAUTY
- Michèle FERRON
- Céline BRÉAND
- Murielle SALIGNON

Contact Mairie Val d'Arry
02 31 77 49 79

TÉLÉASSISTANCE

UNE NOUVELLE OFFRE DE TÉLÉASSISTANCE PROPOSÉE PAR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Le Département du Calvados a souhaité faire évoluer son service de téléalarme en vigueur depuis 1988 pour un dispositif mieux adapté, moins cher et à la disposition du plus grand nombre. Cette nouvelle offre de téléassistance modernisée est accessible dès maintenant pour tous les Calvadosiens.

Au terme d'une procédure de délégation de service public, le groupe Tunstall Vitaris a été retenu pour les cinq prochaines années. Vitaris est un groupe spécialiste de ce domaine avec de nombreuses références – une dizaine de départements et plusieurs dizaines de Centres communaux d'action sociale (CCAS), pour plus de 100 000 abonnés – et un excellent taux de satisfaction. Ce nouveau service est ouvert à tous les Calvadosiens qui en feront la demande. Il s'adresse prioritairement aux personnes vivant à domicile ou en résidence autonomie, avec un tarif unique, que la personne soit bénéficiaire ou non d'aides sociales.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de rester autonome tout en garantissant votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de donner l'alerte d'un simple geste.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra sous 48h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible 24h/24h, 7j/7. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.



VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra sous 48h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique).
Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible 24h/24h, 7j/7. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.



VOUS ÊTES MIS EN RELATION AVEC LE CENTRE D'ÉCOUTE

Dès la réception de votre appel, vous êtes automatiquement identifié. Le transmetteur vous permet de communiquer sans utiliser votre téléphone. Votre interlocuteur va faire le point sur la situation et identifier les personnes ou services à contacter. L'opérateur est également là pour vous conseiller et vous réconforter en attendant que vos proches ou les secours interviennent.



VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Un accident, une chute, un malaise, une angoisse... quel que soit le jour de la semaine, à n'importe quelle heure, appuyez sur votre médaillon pour obtenir de l'aide. En option, le bracelet détecteur de chute est fortement recommandé pour permettre une aide immédiate si vous êtes dans l'impossibilité d'activer le dispositif.



LES SECOURS ARRIVENT CHEZ VOUS

Votre réseau de proximité (famille, amis, voisins) est prévenu, ainsi que des services d'urgence, si cela est nécessaire.
L'abonnement inclut la pose d'une boîte à clés qui permet l'intervention même si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour ouvrir votre porte.



POUR EN SAVOIR PLUS

VITARIS 02 31 99 04 62
WWW.calvados.fr

Informations Virus Covid-19

COMMENT SE TRANSMET LE VIRUS ?

Après contamination, près d'une personne sur deux n'a pas de symptômes. Les symptômes apparaissent le plus souvent 5 à 6 jours après la contamination, et en général en moins de 14 jours. Une personne infectée envoie dans l'air, par le nez et la bouche, des gouttelettes de sécrétions contenant le virus, surtout quand elle mange,

tousse, éternue, parle, crie ou chante. Les gouttelettes les plus fines restent en suspension dans l'air, invisibles avant de se déposer sur les objets et les surfaces, surtout dans les lieux peu aérés.

On se contamine en respirant des gouttelettes contenant le virus, ou en touchant une main, un visage ou un objet contaminé par le virus, puis en portant sa main à sa bouche ou à son

nez, souvent sans s'en rendre compte. Le risque de transmission augmente dans les endroits fermés, peu aérés, ou quand les personnes sont nombreuses et proches les unes des autres.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Il convient d'associer :

- le lavage des mains, avec de l'eau, du savon ou à défaut avec du gel hydroalcoolique,
- la limitation des projections de gouttelettes en se couvrant la bouche en cas de toux ou d'éternuements,
- la distance entre les personnes d'au moins deux mètres, en l'absence du port du masque,
- l'aération des lieux fermés,
- le port du masque, à condition qu'il soit porté par tout le monde, personnes infectées, même celles qui n'ont pas de symptômes, et les autres.

LES VACCINS :

Actuellement, la vaccination est réalisée dans des centres de vaccinations, sur rendez-vous. Le numéro de téléphone régional mis en place est le **02 79 46 11 56**, accessible pour la prise de rendez-vous uniquement, tous les jours de 8h à 18h. La prise de rendez-vous est également possible sur Doctolib.

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien (pour remplir le questionnaire de pré-vaccination contre la covid-19, savoir quel vaccin sera le plus adapté en fonction de votre âge, de vos antécédents médicaux...)

Pour toute information sur la covid-19 ou la vaccination, vous pouvez contacter le : 0800 130 000.



COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

- Bien se laver les mains
- Mettre les élastiques derrière les oreilles
- ou** Nouer les lacets derrière la tête et le cou
- Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

- Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
- Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
- ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
- Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)



APPLICATION ENEDIS À MES CÔTÉS

- Un diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent ;
- Suivi des coupures d'électricité liées au réseau et affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- Recherche des coupures au niveau d'une commune ou d'une rue avec l'historique des adresses recherchées et la possibilité de les ajouter à ses favoris,

- En complément de la liste détaillée des coupures, une carte zoomable/dézoomable qui s'appuie sur la géolocalisation est disponible ;
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie ;
- Mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du client ;
- Une FAQ et des conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...).
- L'application permet aux clients de contacter directement les services dépannage et raccordement, ainsi qu'un conseiller pouvant répondre à leurs besoins.
- Les clients peuvent connaître l'heure de rétablissement de la distribution électrique en cas de panne.
- Grâce à un accompagnement en ligne, les clients peuvent diagnostiquer leur installation en cas de coupure d'électricité et connaître les manoeuvres pour réalimenter leur foyer. Si les problèmes persistent, ils peuvent être mis en relation avec le service dépannage d'Enedis.
- Des conseils de prévention lors de travaux à proximité d'une ligne électrique, de perçage, d'élagage ou d'utilisation d'un groupe électrogène sont accessibles directement dans l'application. Ainsi que des réponses aux questions les plus fréquentes comme par exemple : quelles sont les premières étapes d'un raccordement d'une installation électrique ?

**Et numéro dépannage 24/24 7/7 grand public
09 72 67 50 14**

Fibre Calvados

ICI

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS ET LA RÉGION NORMANDIE DÉPLOIENT LA FIBRE

fibre-calvados.fr

EN RÉSUMÉ, POUR SE RACCORDER À LA FIBRE !

Vérifier votre éligibilité sur fibre-calvados.fr

Choisir votre opérateur (opérateurs nationaux et opérateurs alternatifs)

Souscrivez l'abonnement fibre

Un technicien vient vous raccorder

Votre opérateur active votre ligne.

Bienvenue à Val d'Arry

Vous venez d'arriver dans notre commune. Il est important de passer à la mairie de votre commune déléguée pour :

- Inscrire vos enfants aux écoles
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune
- Vous inscrire sur la liste de la population de Pré-Bocage Intercom (collecte des ordures ménagères).

LIBELLÉ DE VOTRE ADRESSE

Pour les habitants de Noyers-Bocage, Le Locheur et Missy :

Monsieur Dupont
Rue de la Source
Noyers-Bocage, Le Locheur ou Missy
14210 VAL D'ARRY



Pour les habitants de Tournay-sur-Odon :

Monsieur Dupont
Rue de la Source
Tournay-sur-Odon
14310 VAL D'ARRY

Projet d'Adressage des rues et des habitations

La municipalité a engagé un projet d'adressage de la commune. L'adresse est la base de la navigation de nombreux organismes en permettant la localisation des habitations, des entreprises ou encore des services publics. Le projet répond donc à des enjeux forts :

- Améliorer l'efficacité des interventions des secours.
- Faciliter la délivrance du courrier et les livraisons de colis.
- Permettre l'accès à certains services comme la fibre par exemple.
- Se repérer au quotidien.

La qualité de l'adresse est un enjeu de développement économique du territoire, d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics de secours et aux services de soin à la personne notamment.

Pour répondre à tous ces enjeux, la commune a décidé de normaliser son adressage. Cela nécessite de dénommer les voies, et numéroter les habitations.

LE CADRE

Les communes, dans le cadre de leur pouvoir de police générale, ont le pouvoir de dénomination et de numérotation des rues, places publiques, voies communales et chemins ruraux ouverts à la circulation publique (conformément principalement aux articles L2121-29, L2212-1, L2212-2 et L2213-28 du code général des collectivités territoriales).

A ce titre, il appartient aux communes d'installer les plaques indicatrices de rues, voies, hameaux et habitations, et d'organiser la délivrance des numérotations des habitations.

La nouvelle équipe municipale reprend la gestion de ce dossier.

LA DÉMARCHE

Accompagnés du Pôle S.I.G. (Système d'information géographique) du Conseil départemental du Calvados, nous procéderons en 4 étapes :

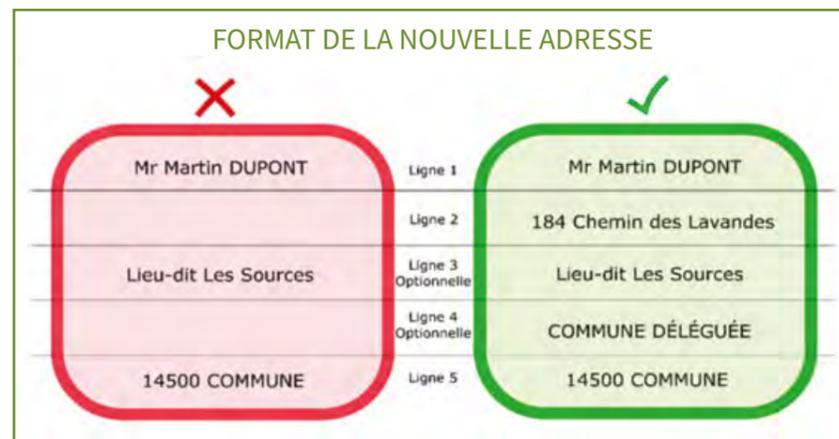
1. Diagnostic des voies de la commune, identification des voies à créer, des habitations à numéroter et propriétaires concernés.
2. Nomination des voies et choix de la numérotation des habitations.
3. Délibération du conseil municipal, arrêtant les noms de voies.
4. Installation de la signalétique, pose des panneaux de voies, délivrance des numéros d'habitations installés prématurément dans certains hameaux.

QUELS IMPACTS POUR VOUS ?

Une fois les noms de rues et numéros d'habitations définitifs, nous vous informerons de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs, etc).

Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Nous vous informerons plus précisément de toutes les démarches à accomplir et vous accompagnerons dans la réalisation en temps utile.



www.valdarry.fr

Le site www.valdarry.fr est né avec la Commune Nouvelle pour informer les habitants des services au sein de notre municipalité, mais plus encore des actualités de l'ensemble des communes historiques. Demain, il sera aussi question des avancées des projets mis en œuvre.



SITE INTERNET

Pour le site internet, comme pour le reste de l'économie, la croissance a connu un arrêt l'année dernière. Néanmoins nombreux sont ceux à y être restés fidèles. La fréquentation du site, en consultation : 100 par jour, et en nombre de pages vues : 330 par jour, s'est maintenue en 2020.

Toutes les associations de Val d'Arry peuvent s'appuyer sur le site internet pour faire la publicité de leurs événements par un mail à la mairie ou un message sur la page de contact sur le site.

Déjà les **actualités récurrentes** ont pu reprendre comme les menus hebdomadaires du restaurant scolaire de l'école de Val d'Arry et toujours le compte rendu du conseil municipal.

Avec la nouvelle équipe est venu le temps du renouveau, le design a déjà évolué, mais la mue se poursuit et je vous invite à le consulter régulièrement pour vous en rendre compte.

FACEBOOK

Vous pouvez aussi consulter la toute nouvelle page Facebook de la commune <https://www.facebook.com/communedevaldarry>, un mode de communication supplémentaire à votre service pour maintenir le lien des activités dans notre environnement.

NEWSLETTER

Nous réfléchissons aussi à vous envoyer une lettre d'information dans votre boîte mail. Nous déclencherons le premier envoi dès qu'un palier de 100 habitants aura validé son abonnement à la Newsletter sur le site internet. Un envoi régulier sera alors déclenché, à minima une fois par trimestre et plus fréquemment dès que l'actualité s'y prêtera. Il marquera, nous l'espérons tous, la fin de la crise sanitaire et la reprise de l'ensemble de nos activités et de nos rencontres.





www.valdarry.fr



NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON